

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/02/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 11 Février à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Floris s'est réuni à la ANCIENNE MEDIATHEQUE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAECKER OLIVIER, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/01/2025.

Présents : Mmes : BONNEL MELANIE, CHAVATTE CELINE, MASSE CELINE, MM : BAUW OLIVIER, CALONNE STEPHANE, CARON CLAUDE, CASTILLE BERTRAND, DEBAECKER OLIVIER, DELFORGE JEROME, MAZON CHRISTOPHE, WEILLAERT YVES MARIE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme EVRARD LUDIVINE à M. BAUW OLIVIER, M. BOUWY MAXIME à M. MAZON CHRISTOPHE

Absent(s) : Mme DELGERY ADELAÏDE

A été nommé(e) secrétaire : M. BAUW OLIVIER

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS PREFECTURE DE
BETHUNE
Le : 12/02/2025
Et
Publication ou notification du :
12/02/2025

02/2025 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le maire rappelle à l'assemblée:

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Monsieur le Maire rappelle également l'article 1er du décret n°2024-826 du 16 juillet 2024 précisant les modalités des deux dispositifs de promotion interne réservés aux secrétaires généraux de mairie.

Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi permanent de secrétaire générale de mairie à temps non complet à raison de 28h00 hebdomadaires dans le grade de rédacteur territorial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter la création de l'emploi ainsi proposé.

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1er avril 2025.

Filière administrative
Cadre d'emploi: Secrétaire générale de mairie
grade: Rédacteur territorial

Ancien effectif : 0

Nouvel effectif : 1

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 062-216207472-20250211-02_2025-DE

SLOW

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/02/2025
Le Maire
OLIVIER DEBAECKER

